

Accompagnement éducatif *Théâtre*

Le théâtre tient déjà une place notable dans les activités scolaires et périscolaires, sous forme d'enseignements, d'ateliers artistiques, de classes à projet artistique et culturel, de clubs, etc. C'est pourquoi il peut nourrir fructueusement les pratiques artistiques et culturelles prévues dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Les projets dans le domaine du théâtre ouvrent sur un large éventail d'actions avec les élèves, depuis la découverte du spectacle vivant jusqu'à la pratique d'activités théâtrales en partenariat avec une structure culturelle et un comédien. Ces projets peuvent proposer aux élèves de découvrir le théâtre ou d'en approfondir l'approche, selon que l'établissement a déjà engagé ou non des actions dans ce domaine.

Dans de nombreux cas, en effet, les projets peuvent prendre appui sur l'existant, en y trouvant à la fois le savoir-faire et les ressources qui assurent la qualité de l'action pour les élèves. Ailleurs, le tissu, dense en Ile-de-France, des partenaires potentiels, théâtres ou compagnies, favorise la construction de projets en partenariat.

Les enseignants pourront trouver dans le Programme académique de formation (PAF) un ensemble de stages, conduits par des metteurs en scène ou des comédiens, sous les intitulés suivants : "*Travail théâtral, jeu dramatique, approche*" suivi de "*Travail théâtral, jeu dramatique, approfondissement*" et de "*Travail théâtral, dramaturgies à l'œuvre*" et, enfin, "*Atelier annuel de dramaturgie*".

Ces formations permettront aux enseignants de travailler eux-mêmes la pratique théâtrale, d'approfondir leur perception de cet art et d'élargir ainsi l'éventail de leurs possibilités d'action auprès des élèves, notamment dans le cadre d'actions conduites en partenariat.

En effet, le projet de "mettre en scène une pièce" est souvent le premier mouvement qui traduit le désir d'initier les élèves au théâtre et à sa pratique ; mais ce désir risque de s'essouffler ou d'être d'un moindre bénéfice pour les élèves s'il ne s'accompagne pas d'une bonne connaissance des pratiques existantes et d'une démarche de recherche de partenaires.

Les multiples ressources évoquées ci-dessus permettent donc d'envisager un large éventail d'actions qui vont au-delà de la seule perspective de "monter un spectacle" et qui permettent, dans tous les cas, d'accompagner le projet retenu en s'enrichissant de l'expérience accumulée depuis des années par le "théâtre à l'école", expérience diversifiée dont rend compte une large bibliographie.

Des collections et des festivals "théâtre jeune public", des sites "théâtre" comme celui du Ministère de l'Education Nationale - <http://www.educnet.education.fr/theatre> - et, de manière générale, les structures culturelles et les artistes qui leur sont associés permettent d'élargir et d'étayer les approches.

Il est naturellement toujours possible de demander conseil, notamment pour le choix d'un partenaire ou d'une formation, à la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC, au rectorat), qui travaille en étroite liaison avec l'IA-IPR chargée du théâtre (Marie-Louise Issaurat).

Hélène Lajournade

chargée du théâtre à la délégation académique à l'action culturelle (DAAC)

rectorat de l'académie de Versailles

01 39 23 63 64

helene.lajournade@ac-versailles.fr